

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Université Populaire du canton de Fribourg

Date : Lundi 31 mars 2025, à 18h30

Lieu : L'Atelier - Salle Jupiter, Fribourg

1. Accueil et liste de présence

Le Président François Genoud ouvre la séance à 18h33 et souhaite la bienvenue aux participants. Il salue tout particulièrement :

Olivier Guex, Directeur

Juan Manuel Garcia, Coordinateur de formation

Anita Marti, secrétaire administrative

Il excuse Messieurs Iwan Wolken et Hansjoerg Schmid, membres du comité, et précise que quelque 80 membres se sont également excusés. La liste est disponible pour consultation.

L'ordre du jour suit celui envoyé avec la convocation officielle. L'assemblée est valablement constituée.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 25 mars 2024

Le Président demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de l'AG 2024.

Aucune demande n'étant formulée, le procès-verbal est considéré comme approuvé à l'unanimité. Le Président remercie Madame Marti pour sa rédaction.

3. Rapports annuels d'activités

Rapport du Président

Le Président informe que le comité s'est réuni à trois reprises en 2024. Le travail se fait en bonne collaboration avec la direction, dans un fonctionnement alliant réactivité et confiance. Le « bureau du comité », composé de MM. François Genoud et Marc Chassot, n'a pas dû être mobilisé cette année.

Monsieur Franz Mali, représentant de l'Université de Fribourg, a quitté le comité suite à son départ à la retraite. Il a été remplacé par Monsieur Hansjoerg Schmid, présenté lors du comité du 9 décembre 2024.

Lors de la séance du 9 septembre 2024, le comité a adopté à l'unanimité la stratégie 2025-2030 présentée par le Directeur. Le 27 janvier 2025, le comité a été informé des modifications des subventions cantonales, une situation traitée de manière exceptionnelle et prioritaire, afin d'éviter la tenue d'une assemblée générale extraordinaire.

Rapport du Directeur

Monsieur Olivier Guex précise que l'intégralité de son rapport, ainsi que tous les chiffres détaillés, sont disponibles dans le rapport annuel bilingue remis aux membres présents, et accessible en ligne sur le site internet de l'Unipop. Il présente donc une sélection de points forts ayant marqué l'année 2024.

Il souligne que l'année 2024 fut très satisfaisante en termes d'heures-participants, notamment grâce à la diffusion ciblée de nombreux cours auprès de publics spécifiques. Cependant, cette dynamique ne doit pas masquer une tendance de fond préoccupante, à savoir une baisse continue de la participation générale. Ce constat appelle à une redéfinition de la stratégie pour les années à venir.

Par ailleurs, le Directeur met en évidence la forte baisse du nombre de membres, avec -60 % d'adhérents entre 2019 et 2024. Ce phénomène fera l'objet d'un développement plus détaillé ultérieurement dans la séance.

Il présente brièvement la vision stratégique 2025-2030 : « L'Unipop évolue de manière progressive en intégrant des innovations pédagogiques et numériques tout en préservant sa proximité humaine et locale. »

Il conclut avec un éclairage sur l'évolution des subventions publiques, notant une forte réduction des aides cantonales et fédérales, qui ne couvrent qu'un tiers du montant demandé pour 2025-2026. L'Unipop prévoit un financement participatif afin de permettre le lancement rapide du projet LMS - Blended Distance Learning, combinant apprentissage autonome et accompagnement personnalisé par des formateurs.

4. Opérations statutaires

4.1. Présentation des comptes 2024

Le Directeur rappelle que l'intégralité des états financiers ainsi que le budget prévisionnel figurent dans le rapport annuel bilingue, remis à l'entrée de la salle. Ce rapport est également disponible sur le site internet de l'Unipop. Seuls les éléments les plus importants sont présentés. Le résultat de l'exercice 2024 est une perte de CHF 8'001.74. Le total du bilan s'élève à CHF 314'219.05.

4.2. Rapport des vérificateurs

Le rapport des vérificateurs ne fait état d'aucune anomalie. L'approbation est recommandée.

4.3. Approbation des comptes 2024

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4.4. Nouveau programme d'adhésion et cotisations

Le Directeur présente le nouveau modèle d'adhésion avec plusieurs niveaux, des avantages exclusifs, la digitalisation des envois et une meilleure fidélisation. Mise en œuvre prévue entre septembre et décembre 2025. Accepté à l'unanimité.

4.5. Adoption du budget 2025

Le budget 2025 présente un excédent de charges de l'ordre de CHF 30'000.- avant une éventuelle dissolution de provision. Ce résultat tient compte de la tendance baissière du nombre d'heures participants.

4.6. Élections et démissions

Démissions :

- Monsieur Franz Mali (remplacé par Hansjoerg Schmid)
- Madame Heimke Peiry (raisons de santé)

Le Président remercie chaleureusement les personnes concernées. L'assemblée les applaudit.

Élection au comité :

Monsieur Pierre-Yves Puipe se propose. Appuyé par M. Marc Chassot. M. Puipe est élu par acclamations.

Vérificateurs :

Messieurs Olivier Frein et Vincent Jacquat sont proposés et élus à l'unanimité.

5. Divers et remerciements

Le Président remercie Monsieur Guex (Directeur), Monsieur Garcia (coordinateur de formation) et Madame Marti (secrétaire assistante). Il remercie les membres du comité et les membres présents. Il invite chacun à encourager la participation à l'AG 2026.

Clôture de l'Assemblée

La séance est levée à 19h35. L'assemblée se poursuit par l'intervention de Monsieur Juan Diaz, Chef du Service de la culture de la Ville de Fribourg, suivie d'un apéritif dînatoire.

Fribourg, le 10 avril 2025

Le Président :



François Genoud

La Secrétaire :



Anita Marti